

**Étape 1 : CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE (hors procédure informatique)**

**Pièces à fournir pour postuler**

**À RENVoyer À L'ÉTABLISSEMENT**

- Notice individuelle AEFÉ remplie et signée par le candidat.
  - Copie du dernier arrêté de promotion.
  - Copies des 2 derniers rapports d'inspection existants.
  - Copie de la dernière notation administrative (sauf personnel du 1er degré n'ayant jamais exercé à l'AEFE).
  - Copie d'une pièce d'identité (CNI...) et du livret de famille.
  - Candidat établi dans le pays (justificatifs).
  - Copie du contrat en cours (agent relevant de l'AEFE).
  - Justificatif de suivi de conjoint (si conjoint déjà établi dans le pays ou pouvant justifier d'une embauche dans le pays au plus tard à la date de rentrée scolaire).
- + tout document demandé par l'établissement (*curriculum vitae, lettre de motivation manuscrite, fiche de synthèse lprof, copies de diplômes, attestations, etc.*).
- Copie de l'arrêté de détachement (pour les personnels en détachement).

**Pour chaque pays concerné par l'application informatique la liste des pièces justificatives est spécifiée dans le dossier de candidature imprimable à l'issue de la saisie.**